

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-M-364 CRÉANT UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR
L'ENTRETIEN DU THÉÂTRE LE PATRIOTE ET DU BÂTIMENT ADMINISTRATIF**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de la séance tenue le 24 octobre 2023, le conseil municipal a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- Règlement numéro 2023-M-364 créant une réserve financière pour l'entretien du Théâtre Le Patriote et du bâtiment administratif.

Le présent règlement a pour objet :

- De créer ne réserve financière pour l'entretien de l'édifice du Théâtre Le Patriote sis au 258, rue Saint-Venant ainsi que de la maison y annexée sise au 260, rue Saint-Venant servant à l'administration du Théâtre Le Patriote, lesquels sont désignés comme étant le Théâtre Le Patriote, à la suite des rénovations majeures effectuées au cours des dernières années pour une somme projetée de 250 000 \$.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance – 24 octobre 2023 » et à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 6 novembre 2023.

Anny Després, greffière adjointe